

SERVICE DE L'HYGIENE

N° 2971/0.

Recu le 19-12-49
n° 2887/T.P.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

CP.

“ Monsieur le Médecin Directeur du Laboratoire me signale que Monsieur Houben (Cybelco) a installé une scierie mécanique en plein poste sans enquête inconnue. A la dernière réunion de la Commission d'Hygiène on a demandé de supprimer cette scierie et de la placer au centre industriel. Depuis, malgré les démarches, la scierie continue à fonctionner, le plus souvent à partir de 13 heures et continue à gêner les habitants. ”

Je vous serais obligé de bien vouloir verbaliser à charge de l'intéressé et lui appliquer les dispositions légales prévues par l'Ord. du 17/2/49.

Le Médecin Chef du Service médical de Ruanda-Urundi
Dr. K. BAUDART,

K. Baudart

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

ASTRIDA

